#### **EPR Brabant wallon-Hainaut**

# « La Dodane » & « Groupement des Quatre »

# <u>PARTICULARITE</u>: un doublon administratif!

L' « *Entente de La Dodane* » se résume à la seule société de Petit-Enghien proposant un itinéraire axé uniquement sur la « *grande vitesse* ». De son côté, le « *Groupement des Quatre* » qui ne recense en fait que trois sociétés, celles de Clabecq, Petit-Enghien et Petit-Roeulx, disposant de surcroît d'un unique bureau d'enlogement à Petit-Enghien, se cantonne exclusivement en « *petite vitesse* ».

<u>LES COMMUNES</u> (celles notifiées en gras ou représentées dans une couleur plus claire recensent une société de l'entente ou du groupement) :

- <u>du pourtour (18)</u>: Tollembeek, Herne, Herfelingen, Kester, Pepingen, Bellingen, Beert, Lembeek, Braine-le-Château, Ittre, Virginal-Samme, Braine-le Comte, Soignies, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Thoricourt, Silly, Bassilly, Bever;
- <u>de l'Intérieur (18)</u>: Bierghes, Bogaarden, <u>Clabecq</u>, Enghien, Graty, Heikruis, Hennuyères, Horrues, Hoves, Marcq, <u>Petit-Enghien</u>, <u>Petit-Roeulx-lez-Braine</u>, Quenast, Rebecq-Rognon, Saintes, Sint-Pieters-Kapelle, Steenkerque, Tubize;
- par ordre alphabétique (36): Bassilly, Beert, Bellingen, Bever, Bierghes, Bogaarden,
  Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Clabecq, Enghien,
  Graty, Heikruis, Hennuyères, Herfelingen, Herne, Horrues, Hoves, Ittre, Kester, Lembeek,
  Marcq, Petit-Enghien, Pepingen, Petit-Roeulx-lez-Braine, Quenast, Rebecq-Rognon, Saintes,
  Silly, Sint-Pieters-Kapelle, Soignies, Steenkerque, Thoricourt, Tollembeek, Tubize, Virginal-Samme.

#### LES GRANDES LIGNES DE LA GESTION SPORTIVE :

- une même zone de participation pour deux ententes différentes ;
- reconduction textuelle de la zone de participation 2015;
- changement de ligne de vol au profit de celle du centre, maintien du samedi comme jour de compétition;
- abandon du lâcher 2015 « La Dodane-Le Renouveau-Marche-Nivelles » au profit du lâcher 2016
   « Hunelle Dendre-Le Ramier du Sud-Le Progrès-La Dodane » entériné pour trois ans (2016-2018).



### **LA CARTE:**

